

forestier et son adjoint, un directeur des travaux d'amélioration agricole, un surveillant de pépinières et un directeur, un directeur adjoint et deux propagandistes des cercles de fermières.

Nouvelle-Écosse.—Le ministère de l'Agriculture et de l'Organisation des marchés "aide les gens à s'aider eux-mêmes" en encourageant le public à faire partie d'organisations telles que la Fédération agricole de la Nouvelle-Écosse, l'Association des fructiculteurs de la Nouvelle-Écosse, les coopératives agricoles, les coopératives de crédit et les organisations de producteurs. Le ministère reçoit l'aide du Comité consultatif des services agricoles de la Nouvelle-Écosse, qui a été établi afin de mettre en œuvre les programmes et entreprises agricoles des ministères fédéral et provincial de l'Agriculture. Le Comité se réunit tous les trois mois et, afin d'éviter autant que possible le double emploi, il coordonne les objectifs de ces deux ministères et propose des programmes agricoles bien intégrés.

Nouveau-Brunswick.—Le programme agricole du gouvernement du Nouveau-Brunswick est dirigé par le ministre de l'Agriculture assisté d'un sous-ministre et des directeurs des services suivants: vulgarisation, bétail, industrie laitière, médecine vétérinaire, aviculture, horticulture, grandes cultures, protection et amélioration des plantes, génie agricole, économie ménagère, Association coopérative de syndicats de crédit, éducation agricole, apiculture et sociétés agricoles.

Québec.—Le ministère de l'Agriculture comprend onze services: enseignement agricole, économie rurale, propagande, industrie animale, horticulture, grandes cultures, information et recherches, économie domestique, hygiène des animaux, génie rural, secrétariat. Chaque service se subdivise en sections commises chacune à des problèmes particuliers.

Le ministère compte aussi plusieurs autres organismes spéciaux comme le Conseil des recherches, la Commission de l'industrie laitière, l'École de laiterie de Saint-Hyacinthe, la Ferme-école de Deschambault, la Station d'élevage d'animaux à fourrure (Saint-Louis-de-Courville). L'Office du crédit agricole, la Raffinerie de sucre de Québec (Saint-Hilaire) et le Collège de médecine vétérinaire (Saint-Hyacinthe) relèvent aussi du ministre de l'Agriculture, tandis que l'Office de l'électrification rurale est rattaché au Conseil exécutif provincial.

Le concours annuel du Mérite agricole, organisé en 1890, est tenu à tour de rôle dans l'une ou l'autre de cinq régions. Chaque épreuve, qui dure cinq ans, porte sur les divers produits de la ferme. Le but principal en est de déterminer les mérites personnels des concurrents qui se sont le plus distingués et qui peuvent servir d'exemples. Depuis trente ans, des concours de comté visent à assurer le perfectionnement des méthodes de culture afin d'augmenter le revenu de la ferme: 7,380 concurrents en ont bénéficié.

Le Service de drainage voit à l'amélioration des sols ou à l'assèchement des terres en draguant les grands cours d'eau au moyen de son propre outillage ou à forfait et en louant son outillage à prix très modiques aux agriculteurs qui désirent améliorer leurs terres en culture. Le ministère de l'Agriculture fournit également de l'aide sous forme de subventions aux entreprises d'irrigation. Les programmes d'amélioration des sols comprennent de vastes ouvrages d'irrigation effectués par le ministère ainsi que des ouvrages de moindre envergure réalisés par des groupes d'agriculteurs avec l'aide du gouvernement. En 1957, 42,497 agriculteurs ont bénéficié du concours du Service.

Diverses mesures aident à l'amélioration des cultures et du bétail. Une station d'insémination artificielle est établie à Saint-Hyacinthe à l'intention des cercles d'éleveurs, et des stations d'hybridation des plantes pour les céréales et cultures fourragères, les légumes et les petits fruits sont maintenus à certains endroits. Des spécialistes font la lutte aux ennemis et maladies des plantes et des animaux; les principaux laboratoires sont établis à Québec et d'autres sont installés ailleurs.

La coopération agricole est très pratiquée au Québec; 513 coopératives (69,000 membres) et 89 sociétés agricoles (28,241 membres) s'occupent des intérêts locaux et organisent des expositions de comté. Il existe en outre 730 cercles de fermières (41,000